
AVIS PUBLIC

LEVÉE DE L'AVIS D'ÉBULLITION D'EAU

Nous sommes heureux de vous informer que la situation liée au bris d'aqueduc survenu récemment dans notre municipalité a été résolue avec succès. Les réparations nécessaires ont été effectuées, et la qualité de l'eau a été vérifiée pour en assurer la sécurité.

Par conséquent, nous avons le plaisir d'annoncer la levée de l'avis d'ébullition d'eau qui était en vigueur. Vous pouvez maintenant utiliser l'eau du robinet sans qu'il soit nécessaire d'adopter des précautions particulières. Il n'est donc plus nécessaire de faire bouillir l'eau, il est possible de la consommer directement à la sortie du robinet.

Nous tenons à exprimer notre gratitude pour votre compréhension et votre coopération pendant cette période. Votre réactivité et votre soutien ont grandement contribué à la résolution rapide de la situation.

Pour toute question, veuillez contacter la municipalité au **(418) 492-6523 au poste 224 ou au poste 221.**

Merci de votre compréhension et de votre coopération.

Cordialement,
La municipalité de Kamouraska

DONNÉ À KAMOURASKA, CE 12^e JOUR DU MOIS DE février 2024.

Le greffier atteste, par sa signature, de l'avis d'ébullition d'eau préventif la municipalité de Kamouraska (14050), déposé à son bureau, le 12 février 2024.



Gabrielle Bédard, directrice générale adjointe et greffière adjointe

